

F. GOURVIL

LES NOMS
DE FAMILLE BRETONS
D'ORIGINE TOPONYMIQUE

Extrait de la Revue Internationale d'Onomastique
XVII^e année - n° 3 - septembre 1965

*Supplément au Bulletin de la Société Archéologique
du Finistère*

tome



XCVI



Les noms de famille bretons d'origine toponymique

L'anthroponymie de la Bretagne — plus précisément : celle de la Bretagne celtophone, ou « bretonnante » — n'a fait, jusqu'à présent, l'objet d'aucun travail d'ensemble. On peut même ajouter qu'aucune de ses différentes catégories de noms n'a, davantage, été étudiée de façon exhaustive.

Toutefois, depuis une trentaine d'années, j'ai entrepris d'en réunir les éléments constitutifs dans un fichier alphabétique, à l'aide de recherches effectuées dans plus de 350 listes électorales, dans des centaines de registres d'état civil, de registres paroissiaux antérieurs à la Révolution, et dans des cartulaires d'abbayes... En un mot, dans tous les documents à ma portée susceptibles de livrer soit des formes contemporaines, soit des graphies archaïques de noms particuliers à la Bretagne ou acclimatés dans ce pays à une époque plus ou moins lointaine, et modifiés par la phonétique de la langue vernaculaire.

La somme définitive des anthroponymes bretons ou bretonnisés ne se trouve pas, pour autant, contenue dans les quelques dizaines de milliers de fiches qui composent mon répertoire actuel. Il n'est pour ainsi dire pas de semaine qu'un ou plusieurs noms nouveaux, ou quelque forme inédite d'un nom déjà répertorié, n'y viennent prendre place au hasard d'une découverte. Et il est vraisemblable que, si l'essentiel de la récolte se trouve,



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2026

malgré tout, engerbé, maints épis restent encore à glaner à la surface d'un champ dont l'étendue équivaut approximativement à celle de trois départements français.

Ce qui ressort, en tout cas, du résultat de travaux qui, jusqu'ici, ont surtout consisté à réunir des matériaux en vue d'études ultérieures, c'est la richesse et la variété de l'anthroponymie bretonne.

**

On peut classer comme suit les différents genres de patronymes qui en font partie :

1°) ANCIENS NOMS PROPRES D'ORIGINE :

- a) *Celtique*. Types : *Tanguy, Renan, Guyomarc'h, Prigent*.
- b) *Latine*. Types : *Marzin, Péron, Mazé*.
- c) *Germanique*. Types : *Roparz, Thépault, Herry, Guillerm*.

Les premiers peuvent remonter à la protohistoire ; les seconds ont été introduits dans la langue bretonne par la liturgie chrétienne ; les derniers, enfin, l'ont été plus tardivement, par suite du contact des Bretons avec les populations romanes soumises à l'influence des Franks entre le VII^e et le IX^e siècles.

2°) ANCIENS NOMS PROPRES D'ORIGINE LITTÉRAIRE, BRETONNE OU FRANÇAISE. Types : *Arzur, Yven, Olier, Sourimant*, popularisés par les romans bretons ou les chansons de geste entre le X^e et le XIII^e siècles.

3°) ANCIENS SURNOMS inspirés par le physique ou le caractère des individus, souvent accompagnés de l'article français *Le*, traduisant pour l'état civil l'article breton *ar* ou *an*, fréquent dans les anciens actes. Types : *Le Braz* « le grand », *Le Hir* « le long », *Le Guen* « le blanc », *Gaouyat* « trompeur », *Calonec* « qui a du cœur ».

(Il n'est pas une particularité du corps, des membres, des organes, de la pigmentation, du teint... pas un défaut ou une qualité qui n'aient été appelés à enrichir cette catégorie presque entièrement composée d'épithètes, et qui est l'une des plus intéressantes à étudier du point de vue psychologique.)

4°) ANCIENS SOBRIQUETS, différant des surnoms proprement dits en ce sens qu'ils empruntent au vocabulaire des substantifs qui ne pouvaient souvent s'appliquer au physique, au moral ou au niveau social des individus primitivement désignés par eux. Ils sont pris par exemple dans les hiérarchies civile, militaire ou ecclésiastique. Types : *Roué* « le roi », *Bescont* « vicomte », *Lescop* « l'évêque », *Arriagòn* « archidiacre », *Bellec* « prêtre », *Cabiten* « capitaine ». Ils peuvent aussi être empruntés au règne animal. Types : *Lapous* « oiseau », *Lebeul* « le poulain », *Louarn* « renard », *Léostic* « le rossignol », *Sparfel* « épervier ».

(Certains ont d'abord pu être décernés à des acteurs ayant tenu dans des représentations de mystères ou de soties, aux XIII^e et XIV^e siècles, le rôle de tel personnage, de tel animal, ou simplement à des domestiques au service de tel noble ou dignitaire ; d'autres, enfin, à des individus caractérisés par des dons particuliers. Il est vraisemblable que c'est au théâtre populaire du moyen âge qu'il faut également demander la justification de nombreux noms bibliques comme *Jacob, Moysan, Abraham, Nadan, Hélias*, etc., portés depuis des générations par des familles de paysans ou de pêcheurs léonards, trégorois ou cornouaillais.)

5°) NOMS DE PROFESSION. Types : *Calvez* « charpentier », *Le Goff* « le forgeron », *Quéré* « cordonnier », *Quiguer* « boucher ».

Les diverses catégories dont quelques types viennent d'être cités — et dont les composants ont souvent pu fournir des dérivés multiples par voie de suffixation — sont représentés dans l'ensemble de l'anthroponymie bretonne par un nombre plus ou moins important de noms de famille. Mais les moins chargées d'entre elles n'en offrent pas moins plusieurs dizaines, et parfois plusieurs centaines de spécimens.

C'est en effet *par milliers* qu'il convient de chiffrer ceux qui, avec des densités homonymiques très variables, sont toujours vivants dans les différentes parties de la Bretagne.

**

Après ce préambule de portée générale, venons-en à une sixième grande catégorie : celle des noms de famille d'ORIGINE TOPONYMIQUE, constituant une masse considérable et extrê-

mement variée, en ce sens qu'elle englobe des noms de pays, de régions, de communes, de villages et de simples lieux-dits.

Nulle part ailleurs, sauf peut-être au pays basque, où la plupart des patronymes semblent empruntés à des noms de lieu, l'anthroponymie et la toponymie ne se compénètrent plus étroitement qu'en Basse-Bretagne. Et cela non seulement parce qu'un bon cinquième des noms de famille bretons sont d'origine toponymique, mais aussi parce que, de leur côté, les noms de lieux eux-mêmes contiennent, dans la proportion de *six à sept sur dix*, des anthroponymes, les uns courants, d'autres disparus au cours des siècles.

Aux époques où l'état civil n'existait pas encore, et où la transmission des patronymes pouvait être soumise à de nombreux aléas, la désignation des individus par le pays, le site, la ville, la localité ou le village qu'ils habitaient, ou dont ils venaient, a souvent dû avoir pour effet de supplanter leur nom héréditaire.

C'est ainsi que s'expliquent par exemple dans l'anthroponymie française les *Deflandres*, *Delille*, *Décaen*, *Laval*, *Toulouse*, pour ne citer que des noms bien connus.

Il est encore assez fréquent, dans les campagnes bretonnantes des Côtes-du-Nord, du Morbihan et du Finistère, que des individus soient désignés de préférence par leur prénom accompagné d'un nom de lieu. Ce nom est parfois celui de leur résidence actuelle, mais il peut aussi rappeler leur ancienne résidence ou même l'endroit habité avant eux par leurs parents. Souvent, il m'est arrivé, dans des communes rurales, de m'informer en breton de telle ou telle personne sans pouvoir, grâce à son seul nom de famille, éclairer mes interlocuteurs. C'est seulement à l'aide de quelques précisions sur la parenté ou la profession de l'intéressé qu'il m'était possible de mettre ces derniers sur la voie. Subitement, s'il s'agissait par exemple d'un nommé *Joseph Colcanap*, ou d'une certaine *Françoise Moyou*, on s'exclamait :

— « Ah ! vous voulez parler de *Job Kervasdoué* », ou bien :

— « Je vois maintenant... Ici on ne la connaît que sous le nom de *Soaz Pennarguer* » !

Et si de tels cas se répètent assez fréquemment de nos jours, en dépit de l'institution quadri-centenaire de l'état civil, que pouvait-il en être au moyen âge, lorsque, dans le menu peuple, les

noms n'étaient, le plus souvent, pas fixés par l'écriture ? C'est pourquoi on peut être tenté de voir dans les noms bretons d'origine toponymique — ou du moins dans une grande partie d'entre eux — les derniers venus de l'anthroponymie armoricaine.

..

Quoi qu'il en soit, avant de nous occuper de noms qui, tout en étant aujourd'hui noms de famille, sont en réalité des noms de lieu, il paraît indispensable de fixer les idées, ne serait-ce que sommairement, sur la toponymie générale de la Bretagne.

Cette presqu'île est partagée en trois zones d'étendues inégales dont les frontières sont d'ailleurs loin d'être parfaitement étanches.

En partant de l'ouest, la première de ces zones présente des noms de lieu qui, encore aujourd'hui, sont bretons dans la proportion de 85 à 90 pour 100. Dans celle qui forme les « marches » de l'ancien duché, et qui touche à la Normandie, au Maine, à l'Anjou et au Poitou, les toponymes sont presque exclusivement d'origine romane ou française. Dans la zone intermédiaire, les noms de communes peuvent être en majorité bretons ou empruntés à l'hagionymie brittonique, mais ceux des villages et de lieux-dits de formation romane ou française l'emportent de beaucoup sur les noms composés d'éléments celtiques.

Cet état de choses s'explique ainsi : la partie de l'ancienne Armorique gauloise désignée à partir du VI^e siècle par le nom *Brittania*, francisé en « Bretagne », était, comme tout le reste de la Gaule, en voie de romanisation lorsque des contingents de Bretons insulaires vinrent s'y installer à la suite de débarquements effectués sur les côtes septentrionales et occidentales de la péninsule. Les immigrations correspondantes durent s'échelonner sur plus d'un siècle, à dater de l'an 450 environ.

Depuis quelques années, notre éminent confrère le chanoine Falc'hun a entrepris de battre en brèche la réalité d'un fait qui, à la suite des travaux de Joseph Loth, était considéré comme dûment établi. On sait qu'il apporte à la défense de sa position nouvelle des arguments toujours très séduisants qui tendent à démontrer que la presqu'île armoricaine avait résisté à une roma-

nisation faisant tâche d'huile à peu près partout ailleurs en Gaule, et consommée au bout des cinq premiers siècles de l'ère chrétienne.

Toujours est-il que, même à supposer que la langue bretonne parlée de nos jours soit une forme moderne de la langue gauloise, la toponymie de la Bretagne — là où elle se différencie de celles de ses voisines continentales — n'a point, en dehors de quelques noms de cités, comme Rennes, Nantes, Vannes, Corseul, et de celui de l'île d'Ouessant, par exemple, conservé de toponymes ou d'oronymes que l'on puisse *en toute certitude* rattacher directement à ce qui nous est parvenu de l'onomastique gauloise.

Dans l'état actuel de nos connaissances, s'il est difficile d'expliquer par le breton ou par tel autre dialecte celtique encore vivant certains noms de localités, certains noms d'îles, certains noms de cours d'eau, il est évidemment loisible d'y voir des dénominations antérieures à l'occupation du pays par les Bretons, mais c'est tout ce que l'on peut dire à leur sujet, en attendant que s'offrent aux étymologistes de nouveaux éléments d'appréciation.

**

De la protohistoire gauloise, qui n'a pratiquement laissé sur place que fort peu de substrats indiscutables, nous devons passer immédiatement à la période gallo-romaine, étalée sur quatre siècles environ, et qui, elle, a marqué la toponymie de la presqu'île de façon très apparente, surtout avec des noms de lieu en *-ac*.

Ce sont là, comme on le sait, ceux d'anciens domaines ruraux, de *fundi*, et ils contiennent en général un nom de personne — le plus souvent *latin*, suivi du suffixe d'origine gauloise *-acum*, pareillement utilisé pendant des siècles après la conquête romaine sur tout le territoire de l'ancienne Gaule. En Bretagne, il s'agit avec eux de précieux témoins sur le plan historique, et il est facile de comprendre pourquoi.

Le fait que leur élément principal soit d'origine *latine* et non *gauloise*, indique qu'à l'époque de leur création, c'est-à-dire au plus tard vers le V^e siècle, le latin avait déjà une place de choix, sinon prépondérante comme langue véhiculaire là où les rencontre. Ensuite, leur actuelle dispersion géographique dans la pénin-

sule armoricaine apporte un argument en faveur de la thèse relative à l'état d'abandon dans lequel se trouvait une notable partie du territoire de cette dernière lorsque, au temps des invasions anglo-saxonnes dans l'île de Bretagne, des populations d'Outre-Manche vinrent chercher refuge de ce côté du Canal.

L'importance numérique de ces fugitifs, bientôt mués en colons, et appelés à devenir politiquement les maîtres de leur nouveau pays, a été discutée, et sans nier la réalité des débarquements eux-mêmes, certains se sont efforcés d'en minimiser le nombre. Une chose est cependant certaine : si l'on met à part une douzaine de noms gaulois, ou supposés tels, et une centaine de noms gallo-romains en *-ac* dont il sera encore question, la toponymie de la Bretagne — du moins celle que l'on peut de toute évidence rattacher à l'époque des immigrations et de l'organisation territoriale consécutive à ces dernières, *est formée d'éléments brittoniques*.

Or, ces éléments, qui diffèrent de ceux que l'on rencontre partout ailleurs sur le continent et donnent à la toponymie bretonne un caractère bien tranché, *sont en grande partie identiques à ceux qui se montrent dans les noms de lieu du Pays de Galles et de la Cornouaille anglaise*. Par ailleurs, les noms propres les plus anciens que l'on relève dans le *Cartulaire de Redon*, et qui remontent au VIII^e siècle, sont tous *bretons* ou *franks*, sans qu'aucun d'eux puisse être rattaché directement à l'onomastique gauloise.

Des minorités conquérantes, comme celles des Romains en Gaule et des Anglo-Saxons en Grande-Bretagne ont pu, au bout de quelques générations, amener les autochtones dominés par eux à adopter leur langue ; elles ont aussi pu substituer des appellations de leur choix à celles qui existaient antérieurement à leur venue. Mais il est difficile de concevoir que de faibles contingents de « réfugiés » — qui s'étaient auparavant montrés impuissants à résister à la pression des envahisseurs de leur île — auraient réussi à imposer un nouveau nom : *Brittia*, d'où le moderne *Breiz*, à leur pays d'adoption, à y créer des subdivisions (*Dumnonia*, *Cornubia*, *Goëlo*, etc...), dont les noms rappelaient celles de régions d'Outre-Manche, à y faire prédominer leur langue et à doter ce même pays d'une organisation politique et religieuse particulière, s'il avait été normalement peuplé et organisé.

La langue des immigrants qui, tout au long de trois siècles et demi d'occupation romaine de l'île, avait, en Grande-Bretagne, assimilé quantité de vocables latins, se transporta telle quelle de ce côté de la Mer Britannique. Au contact des populations armoricaines, quelle que fût la densité de ces dernières, elle en annexa quantité d'autres *qui, eux, sont étrangers aux vocabulaires du gallois et du cornique*. Mais ce sont des mots *latins* ou *romans* et non des mots *gaulois*. Et de ces constatations, on peut conclure d'une part que les débarquements d'insulaires sur les côtes de l'Armorique durent être assez considérables, d'autre part, que le fonds le plus ancien de la langue bretonne lui est commun avec ceux des autres dialectes brittoniques ; et enfin que, là où les nouveaux venus avaient rencontré des populations indigènes, celles-ci s'exprimaient dans un dialecte *roman*, quittes, à l'occasion, mais non nécessairement, à adopter quelque jour, de façon plus ou moins durable, la langue des colons d'outre-mer.

**

La couche toponymique la plus notable que l'on puisse dater d'avant la venue des Bretons sur cette partie du continent est constituée par les noms à finale en *-ac*, dont l'existence prouve deux choses :

1°) La présence de groupes humains dans les lieux ainsi désignés au moment où les Bretons d'y présentèrent.

2°) La substitution de la langue bretonne au dialecte roman en usage chez ces groupes comme langue véhiculaire entre le VI^e et le IX^e siècle ; car c'est précisément l'usage de cette langue qui a empêché le suffixe *-acum* d'évoluer comme dans les zones de langue d'oïl, et de devenir *-é*, *-ay*, *-ais*, *-y* comme dans *Acigné*, *Savenay*, *Cordemais*, *Thorigny*, par exemple.

Une carte indiquant la répartition des noms en *-ac* en Bretagne est d'un intérêt historique certain. La sporadicité de ces noms dans la partie occidentale de la presqu'île (l'actuel département du Finistère n'en contient que cinq : *Milizac*, *Irvillac*, *Briec*, *Mellac*, *Scrignac*), montre que cette région devait être très faiblement peuplée vers la seconde moitié du V^e siècle, époque des premiers débarquements d'insulaires ; d'autre part, elle prouve que la langue des colons a prédominé pendant plusieurs siècles bien à l'est de ses frontières actuelles, où sa phonétique particulière a figé le suffixe *-ac* en

arrêtant une évolution qui en eût fait des noms aux terminaisons semblables à celles des anciens *fundi* gallo-romains dans les Marches, en Normandie, dans le Maine et en Anjou.

Là où les immigrants n'avaient pas trouvé d'occupants du sol, des noms de leur choix furent imposés par eux aux lieux dans lesquels ils s'installèrent. L'époque à laquelle on doit faire remonter l'organisation des paroisses considérées comme « primitives » est nécessairement postérieure de plusieurs lustres — sinon de plusieurs dizaines d'années aux premiers débarquements. C'est d'elle que datent les noms en *Plou-* et en *Guic-*, dans lesquels ces termes signifiant « peuple » et « bourg », des mots latins *plebe* et *vicu*, sont le plus souvent suivis du nom d'un chef civil ou religieux, et occasionnellement d'un adjectif ou d'un nom commun.

Les *Plou-* et les *Guic-*, unités territoriales généralement délimitées de façon parfaite, ont dû se superposer dans bien des cas à des paroisses dotées d'un nom sans attache avec la liturgie ou l'histoire. Leur étendue parfois considérable (celle de *Scaer* compte encore 14.000 hectares) nécessita la création de divisions, tracées dès que le permirent les ressources en personnel ecclésiastique. De là les fondations religieuses en *Lan-* « monastère », « église », « terre consacrée » ; en *Tré-* « succursale », en *Loc-* « cellule », en *Saint-*, échelonnées entre le VI^e et le XII^e siècles et représentées dans la toponymie de la Bretagne par des centaines et des centaines de spécimens.

Les autres catégories de noms de lieu bretons, dont on peut noter plus de *cinq cents* types différents, simples ou composés et diversement répandus, désignent surtout des hameaux, des villages ou des écarts. Elles sont en général tributaires de la topographie : accidents géographiques, relief, nature du sol, de la faune, de la flore, plus rarement du règne minéral. L'habitation, l'industrie et les travaux d'art leur ont également apporté un contingent très fourni.

Le plus « populaire », si l'on peut dire, des types qui se rattachent à l'une ou l'autre est, sans contredit le *Ker-*, devenu *Car-* en zone romanisée, et qui se trouve disséminé à plus de 18.000 exemplaires entre l'île d'Ouessant et l'embouchure de la Loire, entre la Pointe de Penmarc'h et l'estuaire de la Rance.

**

Si cet aperçu volontairement sommaire de la toponymie brito-armoricaine est jugé suffisant, venons-en aux noms de famille qui doivent leur existence à cette dernière et qui, dans mon fichier, sont au nombre de 1340, représentés, les uns fortement, d'autres moyennement ou faiblement, dans l'ensemble des populations de la province.

Les anciens *pagi* ou « pays » de la presqu'île ont fourni entre autres les noms *Ac'h* (autrefois *pagus Achmensis*), *Gouélo*, *Kerné*, *Querné* et *Querneau* (Cornouaille), *Pouhaër* et *Poher* (ancien comté), *Tréguer* et *Tréguier*, et enfin *Léon*, qu'il ne faut pas confondre avec son homophone le prénom, inusité en Bretagne antérieurement aux deux derniers siècles.

Aux situations sont dus les *Aot*, *Laot*, *Le Not* « la grève » ; *Arvor*, *Larvor*, *Le Narvor*, partie maritime de communes côtières, par opposition à l'arrière-pays dont la désignation se montre également dans *Argoat*, *Largoet* « région des bois », ou dans les *Ménez*, *Le Méné*, *Minez*, « pays des monts ».

Les villes et les communes rurales sont représentées dans mon répertoire par 186 noms comme *Allaire*, *Bannalec*, *Belz*, *Bodilis*, *Brest*, *Callac*, *Caraës* (Carhaix), *Corlay*, *Le Faou*, *Guichen*, *Lannion*, *Lohéac*, *Quemper*. Les *Plou-* y figurent au nombre de 20, dont entre autres : *Plédran*, *Pléven*, *Plougastel*, *Plouguerné*, *Plouhinec*, *Plumaugat*. Parmi les *Tré-* on peut citer : *Trédaniel*, *Tréflez*, *Trolez*, *Trégrom*, *Tréveneuc*. Mais plusieurs noms de communes se retrouvent également dans des lieux-dits, par exemple : *Callac*, *Minihy*, *Perros*, *Tréflez*, *Cléguer* ; si bien que l'on peut hésiter dès lors qu'il s'agit de fixer le point de départ du nom de famille héréditaire intéressé.

Sans charger la rubrique de trop d'exemples, venons-en aux noms qui sont ceux de villages, d'écarts, de maisons isolées, en commençant par les accidents géographiques :

Les *Enès*, *Lénès* ont pu désigner à l'origine des insulaires de Batz, d'Ouessant, de Sein et autres îles du littoral ; mais nombreux sont les lieux-dits *an Enès* qui, situés bien à l'intérieur des terres, entre deux cours d'eau, forment une sorte d'îlot habité, loin des villages les plus proches.

Raguénès, qui contient le radical *énez* « île », désigne plusieurs langues de terre, par exemple en Crozon, en Névez, près Concarneau, et dans l'archipel de Bréhat.

Aux collines et au relief du sol sont dus des *Bran-*, *Bren-*, *Bré-* qui se retrouvent dans les noms de famille *Brangolo*, *Brandily*, *Breterc'h*, *Brenéol*, *Bréhonnet*, *Brénugat* et sa variante *Bernugat* ; des *Roz-* « tertre, promontoire » ont fourni *Le Ros*, *Le Roze*, *Roscadic*, *Roscongar*, *Rospabé*, *Roscoat*, *Rostren*, etc. ; *Run*, souvent prononcé *reun*, est un autre terme s'appliquant à des élévations peu importantes, d'où les noms *Le Run*, *Le Reun*, les composés *Rungoat*, *Runavot*, *Rubeus*, *Rumeur*, parmi maints autres.

Créac'h ou *Créc'h*, dans le sens de « hauteur », de « côte », alterne suivant les lieux avec la forme archaïque *Quénec'h*. Les composés de ce terme propre au breton et au gaëlique se comptent par centaines dans les trois départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan, et on leur doit les patronymes *Créac'h* (celui-ci pouvant avoir comme homonyme l'adjectif qui, en vieux breton et en gallois, désigne des cheveux frisés). Avec les composés *Créac'hcadic*, *Créc'hminec*, *Créc'hriou*, il n'y a par contre aucun risque de confusion.

L'opposé de *Créc'h* et *Quénec'h* (ce dernier ayant fourni des *Quénechdu*, des *Quénecadec*, *Quénéhervé*) est *traon* « vallée », qui se montre assez souvent isolé dans le nom de famille *Le Traon*, mais plus fréquemment en composition dans des *Tromelin*, *Traonouez*, *Tromendy*, *Tromeur*, *Tronscorff*, *Trobriand*.

Poul-, comme le gallois *pwll* et le cornique *pol*, a le sens de « trou », de « mare », de « crique », mais aussi celui de lieu en contrebas. Ce terme se montre seul dans *Le Poul* et a fourni les composés *Poulazan*, *Poulériguen*, *Poulesquen*, *Pouliguen* (ce dernier ne devant pas être confondu avec son homophone plus répandu *Pouliquen* qui, en dépit de son apparence, ne provient pas d'un toponyme).

Le mot *penn*, qui désigne la tête de l'homme ou l'extrémité d'une chose, est l'un des termes qui se montrent le plus fréquemment dans les noms de lieu de Basse-Bretagne, d'où les noms de famille *Pellen* (= *Pen-len*, « tête de l'étang »), *Pennamen* « pointe de la pierre », ou « du rocher », *Penanguer*, qui correspond pour le sens aux *Boutdevile*, *Chedeville* en Haute-Bretagne, et *Capdeville* dans le Midi ; *Penanros*, et *Perros* (= *Penros* « bout du promontoire »), *Penguern*, *Penvern*, « bout de l'Aulnaye », *Penguily* « bout du bocage », *Pellan* et *Penlan* « bout de la lande », *Penhoat* « le bout du bois ».

Toul, correspondant au gallois *twill* et au cornique *tol* « trou », « dépression », « endroit isolé », a fourni les composés *Toulalan* « le creux de la lande », *Toulancoat* et *Toularhoat* « la percée du bois » ; *Toulgoat* et *Toulhoat* « le bois percé ».

Propre au seul breton dans les langues celtiques, et sans doute emprunté au bas-latin *rocca*, le mot *roc'h* peut désigner un rocher dans la campagne, mais aussi un ancien château-fort, comme le fr. *Roche*. Il se montre seul dans *Le Roc'h*. On lui connaît des composés comme *Roc'hcongar*, *Roquinarc'h*, des dérivés comme *Rohel*, *Rohellou*, *Rohellec*, des pluriels en *Roho*, *Rohou*, qui, tous sont devenus noms de famille.

Gouéled, identique au gallois *gwaelod* « fond », « partie basse », opposé à *gourré*, partie supérieure d'un territoire communal, apparaît dans *Gouléquer*, *Gouliquer* et leurs variantes, opposés à *Gorréquer*.

Loc'h « étang, lagune au bord de la mer », à rapprocher du gall. *llwch* et du gaélique *loch* a donné les patronymes *Le Loc'h* et *Lohou*.

Cléguer, pluriel obsolète de *clog* « rocher », et son dérivé *Cléguérec* « endroit rocheux » en ont également fourni.

**

La flore et les plantations sont caractérisées dans l'anthroponymie bretonne par des *Alégot*, *Eléouet*, *Haléguen*, qui contiennent le radical *halec* « saule », apparenté au latin *salix* ; par des *Balanant*, *Balanec*, signifiant « lieu où abondent les genêts » ; par des *Le Beuze*, *Beuzit*, *Buzit*, équivalents du fr. « Boissière » ou « Bussière » ; par des *Bévout*, *Béout*, *Bezvoet*, *Le Vézouet*, composés de *bézo* « bouleau », le mot français lui-même dérivant du gallois *betulla* ; par des *Bélérit*, *Bilirit*, « cressonnière » ; par des noms en *Bod-*, *Bot-* « buisson » : *Le Bot*, *Bodennec*, *Bodic*, *Bodivit*, *Bodo*, *Bodros*, *Bolloré*, *Boquélen*, *Boterff*, les quatre derniers cités contenant des substantifs traduisant en breton les mots fr. « rose », « laurier », « houx », « chêne ».

Les noms en *Coat-*, *Coët* « bois », « forêt » pullulent littéralement dans les trois départements de l'ouest armoricain. On n'en compte pas moins de 488 dans le Finistère, de 262 dans les Côtes-du-Nord, et 246 dans le Morbihan, sans préjudice des francisations

que certains autres ont pu subir (ex. : *Boiséon* pour *Coat-Euzen*, *Boisriou* pour *Coatriou*, etc.). C'est à eux que l'on doit les *Le Coat*, *Coadic*, *Coatanéa*, *Coataner*, *Coatantie*, *Coatarmanac'h*, *Coataudon*, *Coatéval*, *Coativy* et plus de vingt autres noms de famille.

Au « hêtre », dont le nom breton est *fao*, du lat. *fagus*, sont dus les *Le Faou*, *Faouen*, *Faven*, *Favennec*, *Favot*, tandis qu'à *Guern-*, nom de l'aulne, commun à toutes les langues celtiques modernes et au gaulois *vernus* (qui survit dans les toponymes français, *Vern*, *Verne*, *Verneuil*, *Vernouillet*, *Verneuge* et plusieurs autres) on doit des *Le Guern*, *Le Guernic*, *Guernalec*, *Guernigou*, *Guervily*, *Vergoz*, ainsi que de nombreux *Kervern*.

Le « cerisier » a inspiré des *Kérizit*, *Kérizout*, *Kérizouet* dont le radical est *kerez* « cerise », d'un bas-lat. *cerasia*. Malgré l'apparence, ces noms ne doivent donc pas être rangés parmi les noms en *Ker-* dont il sera question plus loin.

Le « sureau », en bret. *skao*, *skav* (cf. le gall. *ysgaw* et le corn. *ysgawen*) a fourni des *Le Scao*, *Scavennec*, des *Squivit*, *Squididan* ; le « châtaignier » des *Quistinit* ; le « houx » des *Quélen*, *Quélenec*.

**

En ce qui concerne l'habitation, la toponymie de la Basse-Bretagne est marquée notamment par des *Moguérou* « murs, ruines », des *Castel* « château » des *Ker-* « village », des *Lez-* « cour, résidence », des *Quenquis* « plessix », des *Ty-* « maison », des *Rest-*, terme assez mystérieux qui pourrait peut-être signifier « maison de plaisance ».

L'abondance des *Moguer*, *Moguérou* « murs », dont la racine est le latin *maceria* « maçonnerie », de même que celle d'autres noms comme *Iliz*, « église », *Salou*, « salles », *Castel*, *Coz-Castel*, se rapportant le plus souvent à des ruines ou à des édifices sans occupants que les Bretons rencontrèrent au cours de leur installation dans l'ouest de la Presqu'île, prouve l'état d'abandon dans lequel se trouvait cette partie de l'Armorique au V^e siècle. C'est à ces termes que l'on doit les noms de famille *Moguérou*, *Magoarou*, *Magourou*, *Castel*, *Cozilis*, entre autres.

Le terme *Ker-*, contracté de *Kaer*, a servi en Bretagne à des désignations infiniment plus nombreuses que ses correspondants

Caer- en Galles et en Cornwall. Il avait à l'origine le sens de « place forte », de « citadelle », qu'il a conservé outre-Manche et perdu en Armorique dès le X^e siècle en adoptant ceux de « ville », d'« agglomération urbaine » et même de simple « village ». On en relève plus de 9 000 dans le seul département du Finistère, plus de 4 200 dans la partie bretonnante des Côtes-du-Nord, près de 4 500 dans la même partie du Morbihan, et 385 dans la zone anciennement bretonnisée de la Loire-Atlantique, tandis que les *Car-*, de leur côté, sont au nombre de 178 dans l'ancienne partie bretonnante de ces derniers départements et de l'Ille-et-Vilaine.

Une telle prolifération s'est inévitablement répercutée dans l'anthroponymie, qui ne révèle pas moins de 470 noms en *Ker-* et *Car-* dont on ne peut citer ici que quelques-uns parmi les plus répandus, en signalant au passage que le second élément du toponyme lui-même est, en général, soit un nom propre, probablement celui de l'ancien chef du village, soit un terme en relation avec la situation du lieu, soit enfin une épithète indiquant l'importance de l'agglomération :

Keramanac'h, *Kerambloc'h*, *Keramoal*, *Kerangall*, *Keransquer*, *Kerautret*, *Keravel*, *Kerbiriou*, *Kerbolio*, *Kerdanet*, *Kerdi-lès*, *Kerdoncuff*, *Kerdraon*, *Kéréver*, *Kerforn*, *Kergaradec*, *Kergariou*, *Kergourlay*, *Kergrist*, *Kerguiduff*, *Kerharo*, *Kerhervé*, *Kerhissant*, *Kerhuel*, *Kerivel*, *Kerlirzin*, *Kerloc'h*, *Kermarec*.

Le groupe *Kermarec*, *Kermarrec*, *Kervarec*, où *Marec* est un ancien nom propre signifiant « le cavalier », réunit à lui seul plus de 500 homonymes dans les listes électorales du Finistère, où il se montre dans une centaine de localités. Après lui viennent *Kerbrat*, où le complément est *prat* « pré », du lat. *pratum* ; *Kergoat*, « le village du bois » ou « construit en bois » ; *Kerjean*, qui se dit en bret. *Keryann*, dans lequel se trouve le prénom *Jean* ; *Kerdraon* « le village d'en bas », opposé à *Kerhuel*, « le village d'en haut » ; *Kerhoas*, *Kerdoncuff*, *Kerloc'h*, *Kermorvan*, *Kérébel*, *Kermoal*, *Keraudren*, qui, à l'exception de *Kerloc'h* « village de l'étang », contiennent d'anciens prénoms ou des surnoms d'hommes contemporains de leur création entre le IX^e et le XIV^e siècle.

Les maisons isolées ont été désignées par le mot *Ty-*, commun aux différents dialectes celtiques, et le Finistère en compte 1 128, dont certains sont devenus noms de famille : *Tynévez* « maison

neuve », *Tycoz* « vieille maison », *Tymeur* « grande maison », *Tyglas* « maison couverte en ardoise », *Tyrus* « couverte en tuiles », *Tycorn* « maison du coin », *Tybalan* « maison faite en genêt ».

L'industrie est à l'origine de noms comme *Letty*, *Lettry* « hôtellerie », *Gouvello* « les forges », *Milin* « moulin », et les travaux d'art le sont à celle de *Ponthou* « les ponts », *Cleuziou* « les fossés », *Le Porz* « porte fortifiée ». Les carrefours routiers, en bret. *kroaz-hent* « chemins en croix », ont été francisés en *Croissant*. Ils ont fourni un patronyme qui malgré son apparence est bien breton. Les fontaines sont représentées par des *Feunteun*, *Feuntenna*.

.*

Avant de mettre le point final à ce qui n'est qu'un simple aperçu d'une catégorie de l'anthroponymie bretonne dont les éléments sont fournis par les noms de lieu, on croit bien faire en associant la méthode statistique aux recherches d'ordre onomastique.

En effet, dans cette catégorie, comme dans toutes les autres, on trouve des noms très répandus, et d'autres faiblement représentés ou même en voie d'extinction.

Les pointages concernant principalement le département du Finistère, effectués entre les deux conflits mondiaux d'après le contenu des listes électorales de 300 communes de ce département et d'une cinquantaine d'autres de ses voisins, portent sur une époque où le vote féminin n'était pas encore en vigueur. Des sondages effectués depuis permettent de s'assurer que la densité homonymique dans les mêmes documents se trouve en général à peu près doublée pour un même nom dans une même localité, du moins en ce qui concerne les noms faisant partie de l'anthroponymie communale depuis plusieurs générations. Pour l'époque actuelle, on peut donc, *grosso modo*, multiplier par deux les chiffres ci-après concernant les inscrits finistériens des années 30.

Pour les noms d'origine toponymique, le groupe *Kermarec* - *Kervarle* arrivait en tête, avec 435 homonymes, suivi par *Kervella* avec 405 ; mais dans ce chiffre, la commune de Plougastel-Daoulas entrainait à elle seule pour 217, soit pour plus de la moitié — ce qui est dû à la physionomie particulière et sans doute unique en Bre-

tagne, de l'anthroponymie de cette localité où les *Le Gall*, les *Le Corre*, les *Le Bot*, les *Jézéquel*, les *Vigouroux*, les *Bodénès*, les *Lagathu*, les *Malléjac*, les *Kerdraon* se comptent les uns par centaines, les autres par dizaines.

Les *Le Coat*, dont l'équivalent français serait *Dubois*, viennent après *Kermarec* et *Kervella* avec 362 inscrits, serrés par les *Le Guern* avec 342, suivis par les *Créac'h*, *Créc'h*, auxquels il faut joindre quelques dizaines de *Quénec'h*, avec 315 homonymes. Le groupe *Alégoët-Eléouet* « saulaie » qui n'offre pas moins d'une vingtaine de graphies et de variantes phonétiques, était représenté par 264 inscrits ; celui des *Le Beuz*, *Beuzit*, *Buzit* « buis, bois-sière » comptait 257 représentants ; puis ce sont de nouveau des noms en *Ker-* qui se montraient le plus nombreux, avec les *Kernéis*, 233, *Kerbrat*, 207, *Kergoat*, 191, *Kerdraon* et *Kerjean*, 155, *Kerhoas*, 154, *Kerdoncuff*, 147, *Kerloc'h*, 141, *Kérébel*, 136.

Fr. GOURVIL (Morlaix).

(Communication faite à la Société Française d'Onomastique,
le jeudi 28 mai 1964.)

